



Machinisme Agricole, Espaces Verts et Métiers spécialisés : conjoncture et ISC

Conjoncture économique « moyenne » au 1^{er} trimestre 2017

L'enquête réalisée par le SEDIMA entre le 24 mai et le 14 juin, auprès de ses adhérents machinisme agricole et espaces verts, a montré une diminution de - 6 % des prises de commandes de matériels agricoles neufs au 1^{er} trimestre 2017 par rapport au 1^{er} trimestre 2016. En revanche les stocks de matériels agricoles neufs semblent se stabiliser ou diminuer pour plus des deux tiers des entreprises. Toutefois le niveau des stocks serait supérieur à la normale : pour 17 % des concessions concernant les matériels neufs et pour 30 % d'entre elles concernant l'occasion.

Bien que la diminution du nombre des exploitations agricoles se poursuive et que les immatriculations de tracteurs standards neufs reculent de 26,9 % sur les 5 premiers mois de 2017, 64 % des dirigeants interrogés indiquent un moral plutôt « moyen » contre seulement 52 % en septembre 2016. Seule la région Provence-Alpes-Cote-d'Azur voit ses immatriculations progresser de 2,3 % de janvier à mai 2017. Pour les autres régions, la baisse oscille entre - 10,7 % et - 58,3 %.

Les prestations atelier enregistrent une progression de 3 % au 1^{er} trimestre 2017 par rapport à la même période 2016, et les ventes de pièces augmentent de 2,4 %.

Evolution par secteurs d'activité

✓ **Grandes cultures / Polyculture élevage :** La tendance pour les commandes de matériels neufs est de - 13 % en grandes cultures et - 6 % en polyculture élevage. Pour le matériel d'occasion, elle est de - 12 % en grandes cultures et - 2 % en polyculture élevage. Les ventes de pièces et les prestations à l'atelier baissent en grandes cultures respectivement de - 4 % et - 0,8 % alors qu'elles progressent en polyculture élevage de + 3,6 % et + 5 %.

✓ **Equipements d'élevage :** Il n'y a pas de tendance globale qui se dessine, ce marché reste très disparate. C'est la conséquence de la diversité des commandes de matériels neufs qui ne

permettent pas d'établir de ratios significatifs. Il est pourtant à noter que 30 % des éleveurs ont un moral « mauvais à très mauvais » alors que, pour la même période 2016, ils étaient 75 %.

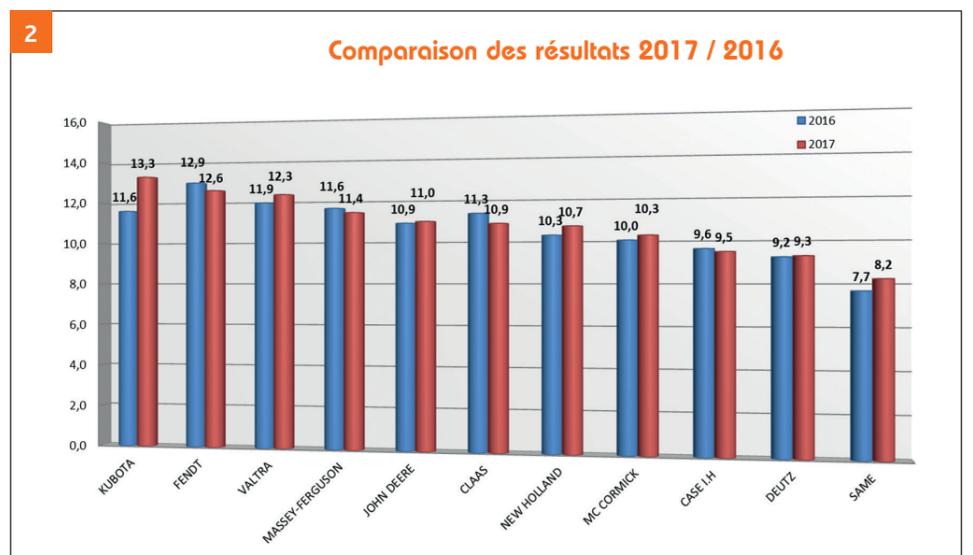
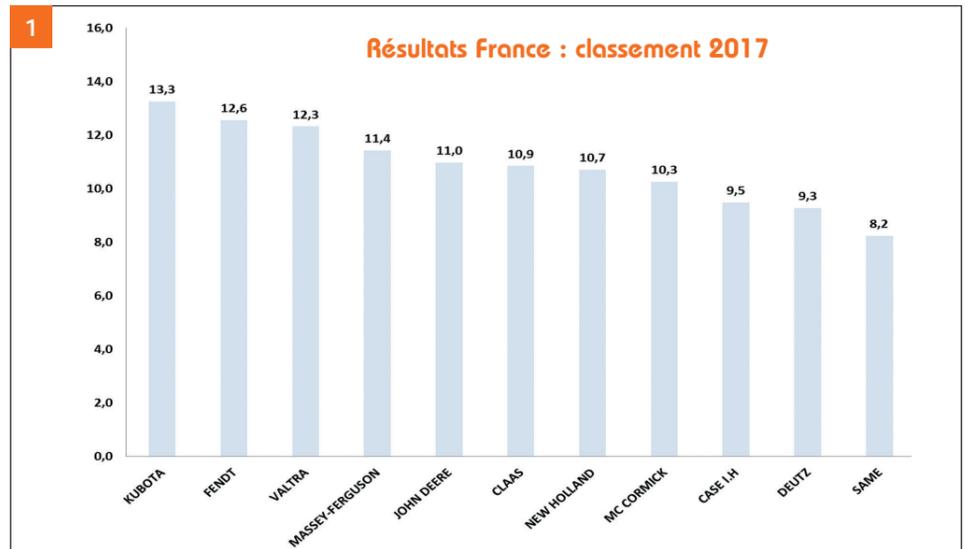
✓ **Viti-viniculture :** Ce secteur, qui échappait jusqu'à présent à la morosité ambiante, a subi de mauvaises conditions climatiques, avec du gel notamment, contribuant à revoir à la baisse les perspectives envisagées. Les commandes de matériels neufs sont en retrait de - 1 % et de - 2 % pour l'occasion. Parallèlement l'activité au magasin est relativement stable à - 0,2 % alors que les prestations à l'atelier sont plutôt à la hausse à + 2,3 %.

✓ **Espaces verts :** Les professionnels de ce secteur arrivent à accroître leur activité malgré la baisse de dotations qui touche les collectivités et qui nuit aux ventes potentielles. Les ventes de matériels neufs progressent de + 6 %. Les produits les plus demandés étant le matériel portable électrique et sur batterie, les tondeuses électriques et sur batterie, les robots de tonte. Ce dernier marché connaît une croissance de 25 % chaque année depuis 3 ans ! Les activités de ventes de pièces et de prestations à l'atelier restent soutenues à + 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016.

13^{ème} enquête ISC : classement 2017

L'enquête « Indice de satisfaction des concessionnaires face à leurs tractoristes » 2017 s'inscrit dans une démarche européenne puisque 8 pays (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni) l'ont réalisée cette année, conjointement et à la même date. Les résultats européens seront publiés par le CLIMMAR (Centre de liaison international des syndicats de distribution et service du matériel agricole) en novembre.

En France, le questionnaire comportant 61 points a été adressé en mai 2017 à tous les adhérents du SEDIMA (511 questionnaires : un par contrat de distribution). Le taux de participation a été de 60 % (307 réponses), il reste constant par rapport aux éditions précédentes.



Cette enquête, depuis sa création en 2005, mesure la perception et le ressenti des distributeurs dans la relation qu'ils entretiennent avec leur fournisseur et ne traduit aucunement la valeur d'une marque par rapport à une autre, ceci dans l'intérêt des réseaux et des marques concernées.

Pour figurer au classement, deux critères cumulatifs doivent être remplis : 30 % des adhérents d'une marque doivent avoir répondu, et les répondants doivent représenter 25 % du nombre total de tracteurs standards vendus par leur marque. Pour cette 13^{ème} édition, 11 marques de tractoristes ont satisfait à ces deux critères.

Les marques Fendt, Valtra, Massey-Ferguson perdent toutes une place, se retrouvant en

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position en faveur de Kubota qui arrive en tête du classement (graphique 1). Rappelons que la marque nipponne était en 4^{ème} position en 2016. Il convient toutefois de souligner que le taux d'adhésion des concessionnaires Kubota au SEDIMA ne représente que 30 % des concessionnaires recensés dans cette marque, alors que pour les autres tractoristes le taux d'adhésion varie entre 50 à 80 %.

John Deere gagne une place, la 5^{ème} position, qu'elle ravit à Claas. New Holland, McCormick, Case IH, Deutz et Same conservent chronologiquement leurs places (de 7^{ème} à 11^{ème}) par rapport à 2016.

En dehors de la nette progression de Kubota, les indices de satisfaction varient dans de faibles proportions entre 2016 et 2017 : (graphique 2)

✓ 7 marques voient leur ISC progresser : Kubota (+ 1,67), Same (+ 0,55), New Holland (+ 0,43), Valtra (+ 0,40), McCormick (+ 0,23), John Deere (+ 0,08) et Deutz (+ 0,05),

✓ 4 marques reculent légèrement : Claas (- 0,48), Fendt (- 0,38), New Holland (- 0,34) et Massey Ferguson (- 0,21).

Déclaration faite par le SEDIMA



Pierre PRIM, Président du SEDIMA, en marge de la conférence de presse a fait l'annonce suivante :

« Surpris par le contenu de la plaquette d'AXEMA* (2017 : un nouveau cadre stratégique) qui a été diffusée suite à leur Biennale du 6 avril, le Conseil d'Administration du SEDIMA a mandaté à l'unanimité son Président pour démentir fermement l'auto-proclamation suivante : « AXEMA est reconnu comme l'interlocuteur de référence de la filière des agroéquipements. »

Le SEDIMA qui représente depuis bientôt 100 ans la distribution, fort d'une représentativité de près de 70 %, n'entend pas s'inféoder à quelque autre syndicat que ce soit et entend bien continuer à parler au nom de la Distribution et avoir toute latitude pour défendre les intérêts de ses adhérents.

En parallèle, le SEDIMA a toujours su piloter en concertation avec tous les acteurs concernés diverses actions d'envergure dans l'intérêt de la filière et pour ne citer que quelques exemples : la Convention des agroéquipements, la mise en place du Code de déontologie, l'accord dérogatoire aux délais de paiement, la modification de la réglementation concernant le permis de conduire des tracteurs,...

* Union des Industriels de l'Agroéquipement

Sedimag'
consacrera
un prochain
numéro à l'ISC
et aux résultats
détaillés
de l'enquête 2017.